

Compte rendu de séance

Séance du 26 Mai 2020

L' an 2020 et le 26 Mai à 18 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi, au FOYER SOCIO-CULTUREL lieu exceptionnel de séance sous la présidence de Monsieur MEREAU Pascal Maire

Présents : M. MEREAU Pascal, Maire, Mmes : BRUNET Aurélie, CUVIGNY Noémie, SENECHAL Andrée, VAGNAT Sabine, MM : BARREAU Pascal, BLONDEAU Alain, COPETTO Olivier, DESNOUES Philippe, LEVEQUE Arnaud, PETIT Hervé

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 11

Date de la convocation : 18/05/2020

Date d'affichage : 18/05/2020

Acte rendu exécutoire

après dépôt en PREFECTURE

le : 27/05/2020

et publication ou notification

du : 28/05/2020

A été nommé(e) secrétaire : Sabine VAGNAT

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

CREATION DES POSTES D'ADJOINTS - 2020_05_01

INDEMNITES DE FONCTIONS AUX ADJOINTS AU MAIRE - 2020_05_02

CREATION DES POSTES D'ADJOINTS Réf : 2020_05_01

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité la création de 3 postes d'adjoints.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

INDEMNITES DE FONCTIONS AUX ADJOINTS AU MAIRE réf : 2020_05_02

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2123-20 et suivants,

Vu les arrêtés municipaux du 26 mai 2020 portant délégation de fonctions aux adjoints au Maire ;

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer dans les conditions posées par la loi, les indemnités de fonctions versées aux adjoints au Maire, étant entendu que des crédits nécessaires sont prévus au budget communal ;

Considérant que pour une commune de 488 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 9,90 %

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal :

- décide avec effet au 27 mai 2020 de fixer le montant des indemnités, pour l'exercice effectif des fonctions d'adjoints au Maire, au taux maximal de 9,90% ;
- approuve le tableau, annexé à la présente délibération, récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal.

A l'unanimité (pour : 11 contre : 0 abstentions : 0)

Complément de compte-rendu :

Monsieur Alain BLONDEAU, doyen d'âge, a pris présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, dénombré onze membres présents et constaté que la condition du quorum était remplie.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire :

ELECTION DU MAIRE :

Monsieur Pascal MEREAU, élu au 1er tour de scrutin avec 11 voix pour, a été proclamé maire et immédiatement installé.

Sous la présidence de Monsieur Pascal MEREAU élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints :

ELECTION DU 1er ADJOINT :

Monsieur Pascal BARREAU, élu au 1er tour de scrutin avec 11 voix pour, a été proclamé 1er adjoint et immédiatement installé

ELECTION DU 2ème ADJOINT :

Madame Sabine VAGNAT, élue au 1er tour de scrutin avec 11 voix pour, a été proclamée 2ème adjoint et immédiatement installée

ELECTION DU 3ème ADJOINT :

Monsieur Hervé PETIT, élu au 1er tour de scrutin avec 11 voix pour, a été proclamé 3ème adjoint et immédiatement installé

L'élection du maire et des adjoints étant faite, Monsieur le maire a procédé à la lecture de la charte de l'élu local.

COVID-19 : satisfaction de la population quant à la distribution des masques. A ce jour, l'ensemble des commandes faites auprès du Département du Cher, l'Association des Maires du Cher et de la CDC La Septaine et du Département du Cher ont été réceptionnées.

Vente de deux terrains communaux "Les Hauts Sainte-Catherine" : rendez-vous pour la signature de l'acte de vente au profit de M. Quentin BEDIN fixé au mercredi 27 mai 2020.

Agenda :

- vendredi 05/06/2020 à 18h30 Conseil Municipal (délégation au maire, désignation des délégués pour les syndicats, composition des commissions communales)
- vendredi 12/06/2020 à 18h00 Commission Finances
- mercredi 01/07/220 à 18h00 Conseil Municipal (vote du taux des taxes, vote du budget)

Séance levée à: 18:45

En mairie, le 28/05/2020

Le Maire
Pascal MEREAU

